

[Accueil](#) > [Travaux passés](#) > [Travaux à la demande de Bordeaux Métropole](#) > [Charte environnement \(2003\)](#)



CHARTRE ENVIRONNEMENT (2003)

En 2003, La Cub s'est lancée dans la rédaction d'une charte pour l'environnement, afin de se doter d'un outil qui la guide vers le développement durable. Le Conseil de développement durable a été associé à la rédaction de cette charte.

A RETENIR

- Proposition de 10 actions prioritaires
- Types d'actions privilégiées par les citoyens : celles débouchant sur des effets immédiats
- Promotion du C2D comme instance citoyenne légitime de dialogue avec La Cub concernant l'action publique qu'elle souhaite mettre en œuvre
- L'aire urbaine comme cadre spatial de référence pour toute politique de développement durable (eau, air, déplacements...)

Hôtel de Bordeaux Métropole

Hôtel de Bordeaux Métropole - C2D - Conseil de développement de Bordeaux Métropole

33045 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 93 65 11

Fax : 05 56 96 19 40

[Contacter le C2D](#)

HORAIRES

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 17h00

[Plan d'accès](#)

ACCÈS DIRECTS

[Contribuez](#)

NEWSLETTER

S'INSCRIRE

